

# Phragmite aquatique

*Acrocephalus paludicola*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Le Phragmite aquatique est une espèce monotypique se reproduisant dans une zone restreinte de l'Europe de l'Est où Pologne, Biélorussie et Ukraine regroupent la quasi totalité (92 %) des 12 503 mâles chanteurs comptabilisés en 2007 (Collectif, 2008). Du fait de ces populations localisées et restreintes et de leur tendance à la baisse, l'espèce est classée *Vulnérable* sur la Liste Rouge mondiale des espèces menacées et inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (**B ; U**). Les quartiers d'hiver du Phragmite aquatique se situent en Afrique où de nouveaux sites (en Mauritanie et au Mali) ont été découverts il y a peu et s'ajoutent au secteur connu qu'est le Parc National du Djoudj au Sénégal (**Foucher et al., 2013**). L'espèce est contactée en France au cours de ses migrations à hauteur de 300-500 ind. par an dans les années 2000, principalement grâce aux opérations de baguage (90 % des données) (**D**). Le transit est ainsi mis en évidence en baie du Mont-Saint-Michel et sur plusieurs marais de la façade atlantique, notamment à Trunvel (Finistère) où plusieurs dizaines d'oiseaux sont bagués lors de leur halte estivale (**Dubessy & Guyot, 2013**).

## Statut en Côtes-d'Armor

Les mentions de Phragmite aquatique sont fort rares en Côtes-d'Armor: 4 prennent place dans les années 1970-1974 à l'est de Saint-Brieuc (Fréhel, Lancieux et Saint-Jacut-de-la-Mer) du 17 août au 12 septembre, 3 ont par la suite eu lieu plus à l'ouest (Trébeurden et Saint-Brieuc) entre 1988 et 1990, dont la seule mention printanière avec 1 chanteur les 22 et 23 avril 1988 au marais du Quellen (Trébeurden). Plus récemment, 7 observations sont rapportées :

- 1 oiseau sur l'île aux Moines (Perros-Guirec) le 13 septembre 2005
- au marais des Guettes situé sur l'estuaire de la Rance mais en Ille-et-Vilaine (Saint-Suliac): 1 oiseau est observé le 10 août 2006 et 2 oiseaux sont capturés en 2012 lors d'un baguage ciblé (**B. Iliou, comm. pers.**)
- 2 oiseaux sont bagués lors d'une opération similaire sur des prés salés situés à la Cage (Langueux) les 14 et 16 août 2013 (Beauvais, 2013)
- 1 à 2 oiseaux observés le 25 septembre au marais du Launay (Penvénan)
- 1 oiseau paraissant affaibli, observé à quelques mètres avant de se cacher dans la végétation du marais de Noténo (Trébeurden) le 21 septembre 2014 (**G. Bentz, comm. pers.**).

L'ensemble de ces données montre un pic de passage la deuxième décennie d'août (5 mentions) et un second pic la deuxième décennie de septembre (3 mentions), ce qui est en adéquation avec les observations relevées ailleurs montrant que les juvéniles migrent plus tardivement que les adultes (**D**).

## Tendances et perspectives

La Bretagne est une zone avérée de transit pour le Phragmite aquatique en migration postnuptiale, donc d'importance quant à la conservation de l'espèce. Suite à la mise en évidence des prés salés comme habitat privilégié par l'espèce en halte migratoire (**C. Blaize, comm. pers.**) et après discussions initiées dans le cadre du *Plan d'Action Régional* sur l'espèce, des prospections mieux ciblées ont été préconisées, le fond de baie de Saint-Brieuc apparaissant notamment favorable. Une opération de baguage sur ce site dès le mois d'août suivant confirmait cette hypothèse avec la capture de 2 oiseaux (**Beauvais, 2013**). Le marais des Guettes (estuaire de la Rance), celui de Châteauneuf (situé en Ille-et-Vilaine mais limitrophe de la Rance) et la baie de Lancieux avaient donné pareilles satisfactions auparavant; une opération similaire au marais du Quellen (Trébeurden) n'avait en revanche pas été concluante (**D. Beauvais, comm. pers.**). Malgré ces quelques résultats, les Côtes-d'Armor sont pour l'instant en retrait quant à la connaissance sur le transit du Phragmite aquatique. Le renouvellement d'opérations de capture sur d'autres sites littoraux du département (Pleubian, Ploubazlanec...) permettrait probablement de combler ce manque, voire de préciser davantage les stratégies de migration à l'échelle régionale.

## Bibliographie

**Beauvais D. (2013)**. Compte-rendu de l'opération de baguage d'oiseau et de recherche du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) - site de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc (7-16 août 2013). *Le Fou*, 89: 43-46.

**Collectif (2008)**. Le Phragmite aquatique, une espèce mondialement menacée: actes du séminaire de Life « Conservation du Phragmite aquatique en Bretagne ». *Penn ar Bed*, 206. 120 p.

**Dubessy F. & Guyot G. (2013)**. Bilan de la station de baguage de Trunvel. Bretagne Vivante/DREAL Bretagne/ Conseil Général du Finistère. 66 p.

**Foucher J. et al. (2013)**. Nouveaux sites d'hivernage du Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*. *Ornithos*, 20-1 : 1-9.

Auteur : Guillaume Laizet

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

